

---

**Procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée extraordinaire du conseil  
d'administration tenue le mercredi 30 juin 2021, 11h00,  
à la salle de conférence du Sportplex à Châteauguay.**

---

**PRÉSENCE :**

- ↗ **Dubuc, Richard**..... Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ↗ **Routhier, Pierre-Paul** ..... Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↗ **Doyle, Barry** ..... Châteauguay, administrateur, siège n° 2

**Autre(s) présence(s) :** **Éthier, Joëlle**..... Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

---

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

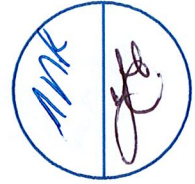
Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le trésorier agira en tant que président substitut. Monsieur Pierre Paul Routhier déclare l'assemblée ouverte à 11h00.

**2. ORDRE DU JOUR**

**2021-332** Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Adoption du 44<sup>e</sup> procès-verbal;
4. Avis de motion - Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution de travaux de construction d'un complexe aquatique intérieur de la régie;
5. Prochaine assemblée;
6. Varia;
7. Période de questions;
8. Levée de la rencontre.

**ADOPTÉ.**



### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

- 44<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE

**2021-333**

Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quarante-quatrième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 8 juin 2021.

**ADOPTÉ.**

### 4. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT RELATIF À LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE AQUATIQUE INTÉRIEUR DE LA RÉGIE

**2021-334**

Avis de motion est donné par monsieur Pierre-Paul Routhier, à l'effet que le règlement numéro 2021-008 intitulé « **Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution de travaux de construction d'un complexe aquatique intérieur de la régie** », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

Madame Joelle Ethier dépose et présente un document résumant le mécanisme légal d'approbation des règlements d'emprunts d'une régie, conformément aux dispositions applicables stipulées à la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

**ADOPTÉ.**

### 5. PROCHAINE ASSEMBLÉE

*La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 17 août 2021 prochain, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.*

### 6. VARIA

Aucun ajout.



---

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

*Aucune*

## 15. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11h09.

---

**Pierre-Paul Routhier,**  
Trésorier du conseil d'administration

---

**Joëlle Éthier,**  
Secrétaire-trésorière

